



MÉDECIN AU SERVICE DE PMI ET DE PLANIFICATION FAMILIALE

LE DÉPARTEMENT RECRUTE DES MÉDECINS POUR SON SERVICE PMI

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Vous pouvez déposer votre candidature de préférence sur internet :

seinesaintdenis.fr/emploi-entrepreneuriat/ avec un CV et une lettre de motivation

à l'attention de :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS

PRHM - DRH

Equipe ERH2

93006 BOBIGNY CEDEX

Vous serez reçu-e pour un entretien en commission de recrutement. Celle-ci sera composée de responsables en ressources humaines et du service concerné.

ÉGALITÉ
LE DÉPARTEMENT
ENGAGÉ



seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

MISSIONS

6 activités cliniques (5 à 6 demi-journées par semaine). Vous exercerez dans une équipe pluriprofessionnelle soit :

Dans le domaine de la protection infantile :

- Consultations en direction des enfants de 0 à 6 ans dans l'un des 112 centres de PMI du département, suivi préventif des enfants dans les crèches départementales et coordination de la santé des enfants confiés à l'ASE.
- Activités spécifiques dans le cadre de la protection de l'enfance
- Mise en place ou animation d'actions programmées de santé publique
- Participation au réseau périnatal

Dans le domaine de la protection maternelle et de la planification familiale :

- Consultations en direction des femmes enceintes
- Consultations de planification familiale (contraception, IVG médicamenteuse, IST-VIH, dépistage des cancers gynécologiques...)
- Séances d'information en direction des jeunes sur la planification familiale, la santé sexuelle et la prévention des violences dans les relations garçons-filles
- Participation au réseau périnatal
- Participer à la protection de l'enfance

COMPÉTENCES/ QUALIFICATIONS

- Doctorat en médecine,
- Médecin spécialiste en pédiatrie, en santé publique, en pédopsychiatrie ou médecin généraliste ayant une expérience clinique auprès des enfants OU
- Médecin spécialiste en gynécologie ou médecin généraliste ayant une expérience clinique en gynécologie titulaire du DIU de contraception

RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES

- Un accompagnement à la prise de fonctions (stage)
- 1/10 du temps de travail disponible pour mise à jour des connaissances Une offre de formation tout au long de la carrière
- Des possibilités de mobilité et d'évolution professionnelle
- Un déroulement de carrière favorable
- Une bonification pour les agents fonctionnaires travaillant en QPV
- La possibilité d'occuper des postes de référent technique en service central ou de devenir responsable d'un territoire
- Régime de congés et compte épargne temps

■ Le Département recrute aussi des médecins contractuels à temps plein ou partiel sur une rémunération mensuelle nette de 3870€

■ Le Département peut également recruter des médecins ayant une licence de remplacement pour effectuer le remplacement de médecins absents

■ Le Département propose des bourses à des internes en médecine (2^e et 3^e année). Le montant mensuel de la bourse est de 1000€.

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

La Seine-Saint-Denis, un territoire jeune et dynamique au cœur du Grand Paris

- Plus de 1,5 million d'habitant-e-s
- 40 communes
- L'un des plus jeunes départements français

La Seine-Saint-Denis a le plus fort taux de fécondité et de natalité de France métropolitaine :

- 2,5 enfants par femmes
- Près de 30 000 naissances par an

Avec le Grand Paris et l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, la Seine-Saint-Denis bénéficie de nombreux projets d'aménagement.

Le Département : une assemblée élue

- 40 conseillers et conseillères départementaux-ales
- Présidée par Stéphane Troussel

Un service public de proximité

- 8 000 agent-e-s
- Plus de 100 métiers différents

Des compétences variées

Collèges, voirie, parcs, eau et assainissement, environnement, actions culturelles et sportives, lutte contre les discriminations, aménagement du territoire, action sanitaire et sociale, protection de l'enfance, crèches départementales, protection maternelle et infantile...

Le service de protection maternelle, infantile de planification et d'éducation familiale (PMI/PF) de Seine-Saint-Denis

Un acteur au service de la santé des habitant-e-s

L'action de la PMI se situe à la croisée des champs médicaux, éducatifs, sociaux et psychologiques et plus particulièrement :

- en prévention précoce de proximité,
- par une approche globale de la santé.

Des missions fixées par la Loi

La PMI s'adresse à toutes et tous mais plus particulièrement aux :

- jeunes,
- femmes enceintes,
- parents avec enfants de moins de 6 ans,
- enfants confié-e-s à l'aide sociale à l'enfance,
- professionnel-le-s des modes d'accueil.

La PMI conduit et participe à des actions partenariales avec les maternités et services de néonatalogie, l'éducation nationale, la Caf, la CPAM, les villes, les services sociaux...

La PMI est un service entièrement gratuit pour les habitant-e-s, financé par le Conseil départemental.

Son organisation :

- 22 circonscriptions,
- 112 centres de PMI répartis sur tout le territoire,
- une équipe pluri-professionnelle (médecins, sages-femmes, puériculteur-riche-s, auxiliaires de puériculture, psychologues, psychomotricien-ne-s, éducateur-riche-s de jeunes enfants, conseiller-ère-s conjugaux-ales, assistant-e-s gestionnaires des modes d'accueil).

Le service est dirigé par un-e médecin chef-fe de service.

Un projet de santé publique PMI/PF 2019-2021

Le service de protection maternelle et infantile a engagé un projet de santé publique pour agir sur les déterminants de santé, maintenir et améliorer la santé de la population, dès la petite enfance.